

M. l'Abbé Frédéric, doctorant de la Faculté de Droit canonique

Vous préparez un Doctorat canonique en Droit canonique. A quoi cela vous servira-t-il ?



A servir l'Eglise et ses fidèles moyennant un mandat que je recevrai de qui de droit. Dans un premier temps, c'est la perspective d'enseignant qui est en vue.

**Que vous apporte spécifiquement la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris ?**

Elle m'apporte une approche et une compréhension canonique de l'Eglise, qui doit faire face à certains défis juridiques de notre société moderne. Ensuite, une joie de vivre ensemble avec collègues, enseignants et professeurs comme membres d'une même famille.

Retrouvez les témoignages en vidéos sur notre chaîne [YouTube](#)

## À lire aussi

\_\_\_\_\_

**La théologie pour s'engager dans les débats sociétaux**

\_\_\_\_\_

**De l'Histoire de l'art à l'entreprise**

\_\_\_\_\_

**De concert avec Mus'ICP**

